



Liste des catégories de cheerleading de performance (division scolaire)

Adoptée le: 7 Juillet 2021

NOTES SUR LA LISTE DES CATÉGORIES

La liste des divisions et la grille d'âge de Cheer Canada sont basées sur la liste des divisions de l'IASF, avec quelques différences en fonction des circonstances uniques au Canada. Vous trouverez ci-dessous une liste des divisions disponibles au Canada pour la saison de compétition 2021-2022.

DIVISION SUGGÉRÉE DES CATÉGORIES

Les tailles minimale et maximale des équipes sont affichées dans la grille ci-dessous. Le cas échéant, Cheer Canada suggère de diviser les catégories en sous-catégories, comme suit, en fonction de la taille de l'équipe :

- Small/petit: 4 à 15 athlètes
- Large/grand: 16 à 30 athlètes

** Les producteurs d'événements peuvent également diviser les catégories en sous-catégories hommes seulement, mixtes et filles seulement, le cas échéant **

Catégories divisions scolaires cheerleading de performance (danse)	Année scolaire	SEXE	NOMBRE D'ATHLÈTES
Primaire novice	1er – 4e année	Mixte	4-30
Primaire	4e – 6e année	Mixte	4-30
Junior High	6e – 10e année (au Québec, secondaire 4)	Mixte	4-30
Senior High	9e – 12e année (au Québec, secondaire 3 à 1 ^{ère} année de cégep)	Mixte	4-30
Post-secondaire	Postsecondaire	Mixte	4-30

LIMITE DE TEMPS

Routine d'une durée maximale de 2:00

SEXE

All Girl = Équipe composée exclusivement d'athlètes de sexe féminin

Coed = Équipe comprenant au moins 1 athlète de chaque sexe

All Male = Équipe composée exclusivement d'athlètes de sexe masculin

CATÉGORIES

Cheer Canada offre les catégories pour Pom, Jazz et Hip Hop pour tous les âges/équipes. La division double de Pom est aussi disponible pour tous les âges et elle est composée de deux athlètes (similaire à la division des duos de tumbling disponible en cheerleading).

POLITIQUE DE L'IMAGE

Toutes les équipes doivent se conformer à la politique de l'image de Cheer Canada.

CHEVAUchements

- Pendant un événement (compétition), un athlète n'est pas autorisé à participer dans une équipe appartenant à une autre école.
 - **NOTE** : Un athlète peut ou ne peut pas participer à un même événement (compétition) dans une équipe civile et une équipe scolaire, tel que déterminé par son OPS.
- Dans un événement (compétition), un athlète est limité à 3 routines de cheerleading de performance (danse) dans lesquelles il peut participer.
 - **NOTE** : Si vous participez dans plusieurs équipes, veuillez consulter toutes les politiques de chevauchement qui pourraient s'appliquer à l'événement (compétition), ainsi que celles de votre OPS et de votre association si vous participez à une compétition de fin d'année ou si vous faites un chevauchement entre une équipe civile et une équipe scolaire. Certains événements et certaines provinces peuvent avoir des restrictions supplémentaires.

- Toutes les équipes désirant obtenir des qualifications (bids) pour les compétitions de fin d'année doivent s'assurer qu'elles respectent toutes les règles relatives à l'admissibilité aux qualifications et aux chevauchements.

**** Cheer Canada rappelle à tous les programmes et associations de consulter le producteur d'événements et l'autorité gouvernementale appropriés pour s'assurer que leur équipe répond à toutes les exigences telles que la taille, la composition et l'admissibilité à l'événement auquel ils prévoient assister. ****

REPLACEMENT IMPRÉVU D'UN ATHLÈTE

- Si le remplaçant ne satisfait pas les critères de niveau scolaire pour cette catégorie, l'équipe sera autorisée à effectuer une démonstration seulement.